Signature à Rabat de 6 conventions de partenariat pour la mise en oeuvre de la stratégie Maroc Export Plus

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 30-09-2011 22:48:05

Six conventions de partenariat, dotées d'un montant global de 1,162 milliard de dirhams, ont été signées vendredi à Rabat, dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie Maroc Export Plus.

Signées lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Economie et des Finances, Salaheddine Mezouar, et le ministre du Commerce extérieur, Abdellatif Maâzouz, ces conventions portent sur l'appui financier aux entreprises exportatrices et aux consortiums d'exportation, la réalisation d'un audit à l'export au profit des exportateurs, la formation au commerce international, la certification des petits et moyens producteurs, et l'internationalisation des salons dédiés à la production nationale.

Il s'agit d'une première convention signée entre les ministères de l'Economie et des Finances et du Commerce extérieur, le Centre marocain de promotion des exportations (CMPE) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), visant à faire profiter 375 entreprises exportatrices ou potentiellement exportatrices, durant la période 2011-2017, d'un appui financier pour la prise en charge partielle de charges liées aux actions de promotion des exportations.

La deuxième convention scellée entre les mêmes parties, prévoit un programme d'appui financier et technique à la constitution et le développement de 55 consortiums d'exportation sur la période 2011-2015.

La mise en place d'un dispositif d'audit à l'export ciblant 1.000 entreprises pendant la période 2011-2015, fait l'objet de la troisième convention signée également avec le CMPE et la CGEM.

Par ailleurs, les ministères de l'Economie, du Commerce extérieur et de l'Enseignement supérieur, la CGEM, l'Université internationale de Rabat et l'Université Al Akhawayn s'engagent, en vertu d'une convention de partenariat, à mettre en place dans sept universités marocaines une formation diplô mante de type Master, ainsi qu'une formation continue en matière de commerce international, au profit de 2.200 personnes durant la période 2011-2016.

Il s'agit aussi, pour la cinquième convention de partenariat, signée entre les ministères de l'Economie et des finances et du Commerce extérieur et l'Office de commercialisation et d'exportation (OCE), de mettre en place un programme de certification de 3.818 petits et moyens producteurs portant sur une superficie globale de 10.450 hectares et 158 infrastructures.

Enfin, la dernière convention, signée entre les mêmes parties, prévoit un soutien financier à l'OCE pour l'internationalisation de cinq salons dédiés aux secteurs des nouvelles technologies et de l'offshoring, des produits de terroir, et des industries pharmaceutiques, électriques et de l'automobile.

Intervenant à cette occasion, M. Mezouar a souligné que la signature de ces conventions intervient

dans un contexte "où la question de l'exportation devient essentielle", rappelant que le gouvernement en a fait un défi stratégique.

Selon lui, le pouvoir de pénétration des exportations marocaines reste tributaire de deux éléments fondamentaux, à savoir la diversification et l'amélioration de la qualité des produits.

Le ministre s'est félicité, par ailleurs, de l'attention particulière portée à l'exportation des principaux métiers mondiaux du Maroc, ainsi qu'au développement des consortiums qui sont "un outil efficace" pour la promotion des exportations marocaines.

M. Maâzouz a, quant à lui, enregistré avec satisfaction l'augmentation de 20% du volume des exportations au titre de l'année 2011, qui constitue "une hausse importante par rapport à notre voisinage".

Il a, de même, relevé que la part des exportations du PIB a enregistré cette année une hausse de 3,4%, ce qui montre que "l'exportation est devenue un véritable levier de croissance pour l'économie marocaine".

En ce qui concerne les conventions signées, M. Maâzouz s'est félicité de l'importance accordée à la certification des petits et moyens producteurs agricoles qui "permettra de regrouper autour d'une offre bien organisée, les petits producteurs exerçant dans des périmètres qui ne sont pas couverts par les agrégations prévues dans le cadre du Plan Maroc Vert".

Abordant la partie formation, le ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Formation des cadres et de la Recherche scientifique, Ahmed Akhchichine, a mis l'accent sur deux dimensions qu'il juge fondamentales pour l'atteinte des objectifs fixés, à savoir la maîtrise des langues et des règlements des pays ciblés par la stratégie Maroc Expo Plus.

Il a fait savoir, à cet égard, que de nouvelles filières de formation universitaire ont été ouvertes en matière de langues.

Outre la formation, Mohamed Horani, président de la CGEM, estime prioritaire d'augmenter le nombre des exportateurs marocains.

"On ne dispose pas d'assez d'exportateurs. En tout et pour tout, une centaine d'exportateurs assurent près de 80% des exportations", fait-il remarquer.
MAPF